

L'Université de Rennes 1 accueille plus de 30 000 étudiants répartis sur 6 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 19 composantes de formation, dont 2 écoles et 4 IUT, et de 36 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines: Mathématiques - Numérique, Biologie - Santé, Molécules – Matériaux - Structures, Droit – Economie – Gestion – Science politique - Philosophie, Environnement, en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE).

L'établissement mobilise plus de 3300 personnels au service de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, dont 1800 enseignant.e.s-chercheur.e.s et enseignant.e.s. Les grandes thématiques de recherche de l'université sont référencées dans les classements internationaux dont celui de Shanghai qui en recense 19 où UR1 compte parmi les 500 premiers établissements mondiaux.

Fiche de poste détaillée

N° du poste : MCF 1249

Section CNU ouverte au recrutement : 05

N° Galaxie : 4541

Enseignement : techniques quantitatives, statistiques et microéconomie appliquée

Descriptif détaillé des enseignements :

La personne recrutée pourra intervenir dans les différentes formations de la Faculté de Sciences Economiques, notamment en LICENCE. Ses enseignements en LICENCE pourront porter sur les techniques quantitatives, les statistiques, la microéconomie, etc. Elle pourra aussi enseigner les méthodes d'évaluation et d'aide à la décision dans les MASTER spécialisés dans ces domaines. Certains de ses enseignements pourront être délivrés en langue anglaise.

La personne recrutée sera amenée à prendre des responsabilités au sein des équipes pédagogiques de LICENCE ; elle devra montrer à ce titre une forte capacité à travailler en équipe.

Composante d'enseignement : Faculté des Sciences Economiques

Lieu d'exercice : Rennes

Nom du directeur : Thierry Pénard

Courriel directeur : eco-doyen@listes.univ-rennes1.fr

URL : <https://eco.univ-rennes1.fr/>

Téléphone : +33 (0)2 23 23 31 52

Recherche : économie appliquée : évaluation des politiques publiques

Descriptif détaillé des activités de recherche :

La personne recrutée sera accueillie au Centre de Recherche en Economie et Management (CREM, UMR CNRS 6211). Le CREM est un laboratoire multi-site (Caen et Rennes), qui comprend aujourd'hui plus d'une centaine de chercheurs.

La personne recrutée sera affectée sur le site rennais du CREM à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université de Rennes 1. Elle devra inscrire ses travaux de recherche dans les thématiques du pôle « Politiques Publiques, Vote et Démocratie » du CREM (politiques publiques, systèmes politiques et institutions, politiques sociales et inégalités, évaluation des politiques publiques, etc.).

La personne recrutée devra maîtriser les méthodes d'évaluation des politiques publiques et les outils quantitatifs correspondants (économétrie, quasi-expérimentation, expériences randomisées, etc.). Elle devra montrer sa capacité à innover quant au contenu des méthodes, à leurs champs d'application et aux outils susceptibles d'être mobilisés.

Lieu d'exercice : Rennes

Directeur adjoint du CREM : David Masclet

Courriel : david.mascllet@univ-rennes1.fr

URL : <http://crem.univ-rennes1.fr/>

Téléphone : +33 (0)2 23 23 60 07

Moyens à disposition :

Moyens matériels :

Le/la Maître de conférences nouvellement nommé(e) pourra formuler une demande d'Aide à l'Installation Scientifique (AIS), auprès de Rennes Métropole.

Moyens humains :

Le/la Maître de conférences nouvellement nommé(e) bénéficiera d'une décharge de service d'enseignement de 48hr équivalent TD lors de son année de stage, ainsi que d'une formation en vue d'optimiser sa prise de fonctions.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

Modalités de candidature : (Enregistrement puis dépôt du dossier de candidature sur l'appli Galaxie)

Pièces justificatives :

Les pièces constitutives du dossier figurent dans l'arrêté du 13 février 2015 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, consultable à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Pièces complémentaires pour les candidatures au titre de la mutation prioritaire ou du détachement prioritaire :

Pour les candidat(e)s à la mutation ou au détachement, séparé(e)s pour des raisons professionnelles de leur conjoint(e) et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984, se référer au titre II de l'arrêté du 13 février 2015 modifié ci-dessus mentionné.

Dématérialisation de la candidature :

Le dossier de candidature doit être déposé sur l'appli Galaxie, entre le 25 février 2021 (10h heure de Paris) et le 30 mars 2021 (16h heure de Paris).